

Pont Milsaucy

Sur le Canal Albert (BE)

Mission complète : conception, avant-projet, projet et études d'exécution

Maître de l'ouvrage
Ministère des travaux publics

Côût des travaux
2,48 Mio € htva

Réalisation
1988 - 1988

0A



Pont bowstring à arcs métalliques parallèles et tablier mixte en acier-béton. Les deux arcs en caisson de 1,10 m de large sont contreventés par deux croix de Saint-André. Le rapport flèche portée des arcs est de 1/6.

Les 24 suspentes en câbles clos sont croisées et inclinées à 45 degrés.

La portée est de 145 m au-dessus du Canal Albert. Le tablier, d'une largeur de 15,50 m, porte deux voies de circulation et deux trottoirs. La poutraison métallique est constituée de deux longrines et de traverses portant une dalle en béton armé. Les éléments préfabriqués de la structure métallique ont été assemblés sur des palées provisoires au-dessus du canal et la dalle en béton a été coulée en place.